

## Information sur l'exercice de mise en sûreté

Madame, Monsieur,

Depuis plusieurs années, la législation impose aux établissements scolaires d'effectuer des exercices de simulation face aux risques d'intrusion.

L'objectif de ces exercices répétés est d'aboutir à une posture adéquate et de se préparer pour affronter la situation de crise avec sang-froid.

Les conduites à tenir sont expliquées et consignées dans le PPMS.

A toutes fins utiles, vous trouverez sur le site [e-lyco](http://touchard-washington.paysdelaloire.e-lyco.fr/) de la cité scolaire, dans la rubrique Sécurité, le document « Sécurité des collèges et des lycées - guide des parents d'élèves » (<http://touchard-washington.paysdelaloire.e-lyco.fr/>).

Concernant le lycée Touchard, l'exercice de mise à l'abri se tiendra le :

**Mardi 12 décembre 2023 à 14h15.**

Lors de cet exercice, il ne sera pas possible de pénétrer ou quitter l'établissement. Merci par conséquent, de bien vouloir anticiper toutes entrées et sorties.

Cordialement,



M. BOURDON

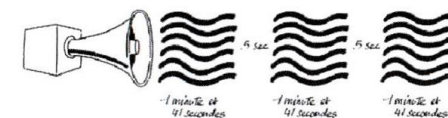


## LES BONS REFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

EN CAS D'ALERTE :

*Signal émis par des sirènes :*  
3 cycles d'alerte (son montant et descendant)  
Chaque cycle dure 1 minute 41 secondes  
Un silence de 5 secondes sépare chacun des cycles

Signal national d'alerte



▪ **N'allez pas vers les lieux du sinistre**

Vous iriez au devant du danger.

▪ **Mettez-vous en sécurité. Rejoignez sans délai un bâtiment.**

▪ **Écoutez la radio**

Respectez les consignes des autorités.

Fréquences :

- Alerte nationale*
- France Inter : 92.6 Mhz
  - France Info : 105.5 Mhz
- Alerte départementale*
- France Bleu Maine : 96.0 Mhz  
(radio locale conventionnée par le préfet)



▪ **N'allez pas chercher votre enfant**

pour ne pas l'exposer ni vous exposer à toutes sortes de risqué.

Un plan de mise en sûreté des élèves (PPMS)

a été prévu dans son établissement.

▪ **Ne téléphonez pas**

N'encombrez pas les réseaux,  
laissez les libres pour que les secours puissent s'organiser.



Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par exemple, grâce à des téléphones mobiles).